



 **ME BERNASCONI** avocat associé de
la SELARL BERNASCONI, ROZET, MONNET-SUETY,
FOREST, DE BOYSSON
à BOURG EN BRESSE, 9 avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UNE MAISON D'HABITATION
SISE A THOIRY (01710) 64 rue des Maladières

Une maison d'habitation, cadastrée : Section BS Numéro 351 Lieudit "64 RUE DES MALADIERES" pour 04a 91ca.
Maison individuelle construite sur vide sanitaire. PC du 13/10/2015
Au rez-de-chaussée : entrée, séjour/cuisine, WC, local technique et chambre avec salle de bains.
A l'étage : palier, 4 chambres, WC et salle de bains
Quelques finitions dans certaines pièces à prévoir.
Chauffage avec pompe à chaleur air/eau avec programmation DAIKIN
Superficie loi carrez : 129,65 m²
Les lieux sont occupés par les propriétaires.

Visite par Me BURINE : Vendredi 10 janvier 2020 de 9 à 10 heures

SUR LA MISE A PRIX DE : 200.000,00 €
outre charges

ADJUDICATION le MARDI 21 JANVIER 2020 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE 01000 BOURG EN BRESSE

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé. On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix.

Pour Extrait
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI
ROZET MONNET-SUETY FOREST DE BOYSSON

CA 48500 12/12/19

Eco de l'Ain - n° 50-51 du 12/12/2019